



Département de l'Aude

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°017/2023  
Page : 1/3

**Objet :** Débat  
d'orientation budgétaire  
2024

Membres : 18  
Présents : 12  
Pouvoirs : 1  
Votants : 13  
Pour : 13

L'an deux mille vingt-trois et le 17 novembre à 10h30,  
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 31 octobre, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Claude ALBA, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Estelle DEDEBANT, Madeleine GARCIA-VIDAL, Patrick GONCALVES, Alain GOT, Michel PY

Suppléants présents : Marcel PIROTH, Patrice ROLLI, Thierry SAUZE, Marlène GUBERT-OETGEN

Pouvoirs : Marcel PIROTH pour Laurence REKAS

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

En application des dispositions législatives en vigueur, Monsieur le Président propose au Conseil syndical de débattre des orientations budgétaires pour 2024.

Globalement le budget 2024 de RIVAGE s'équilibrerait en recettes et en dépenses à 451 000 €. Ce budget serait par conséquent en légère augmentation par rapport au budget primitif 2023 voté à 430 098 €. Le budget 2024 devra permettre de poursuivre les missions statutaires de RIVAGE et de mettre en œuvre les opérations en lien avec le SAGE, le DOCOB Natura 2000, la SGZH et les PAEC 2023-2025 et 2024-2025 (sous conditions de la validation du dernier) en n'augmentant pas de façon substantielle les contributions des communes.

Pour y parvenir les dépenses et recettes s'orienteraient comme suit sur les principaux chapitres budgétaires :

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

##### Charge à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général (102 478 €) sont en augmentation par rapport à 2023 (où elles étaient particulièrement faible car peu de prestations extérieures prévues > 75 098€) et dans la moyenne des 5 dernières années (104 588 €).

La part budgétaire affichée « projets » (79728 €) revient en 2024 à un volume « normal ». En effet l'année 2023 a permis de monter des quelques projets qui seront mis en œuvre à partir de 2024 sous réserve d'obtention des subventions (autofinancement provisionné) soit directement sur la base du BP 2024 soit si possible à partir du BS 2024 si le bilan 2023 est excédentaire.

Reçu en Préfecture  
Rendu exécutoire  
Le :

Mis en ligne le  
Le :

- **Union européenne**

- o FEADER : paiement des subventions du poste de Julien ROBERT (année 2023) qui interviendront avant fin 2024
- o FEDER : Au moment de la rédaction du DOB 2024, la subvention FEDER 2023 pour le soutien au programme SGZH n'a pas encore été votée mais dans la mesure où les retours techniques permettent d'être très confiants sur l'attribution de la subvention, les subventions sont intégrées dans les recettes pour le DOB. Le vote intervenant le 17/11/2023, il sera possible de réajuster le BP en fonction du résultat du vote.

- **Etat** : paiement des subventions du poste de Julien ROBERT (année 2023) qui interviendront avant fin 2024

- **Région** : subventions sur programme d'action Marie MAILHEAU et Laurence Fonbonne : paiement du solde 2023

## **INVESTISSEMENT**

### **Dépenses**


Dans le budget 2024 il n'y aurait pas de modification notable par rapport à 2023. Le plan d'amortissement des subventions débuté en 2019 sera poursuivi et si possible il y aura une poursuite du projet de renaturation du site des Dosses (autofinancement inscrit).

### **Recettes**

Les recettes d'investissement proviendraient de l'amortissement, de l'FCTVA et le cas échéant de nouvelles subventions.

Le Conseil Syndical, vu le document portant orientation budgétaire pour 2024 et après en avoir délibéré, décide de s'accorder sur les orientations proposées.

Sans autre intervention, Monsieur le Président clôt le débat d'orientation budgétaire



**Le Président  
Michel PY**